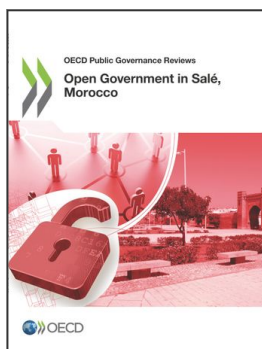


Chapitre 6. Conclusion et prochaines étapes

Comme le montre l'analyse, la commune de Salé peut compter sur un engagement politique fort, une administration engagée et une culture de dialogue avec la société civile, ainsi que sur plusieurs pratiques bien installées en matière de gouvernement ouvert. Ces expériences peuvent d'une part inspirer un changement culturel au sein d'autres municipalités et de l'administration nationale. D'autre part, la commune pourrait tirer profit de cet état de fait pour développer une approche plus cohérente et structurante en matière de gouvernement ouvert. Cette option inclura la définition d'une vision, d'objectifs, d'activités précises, ainsi que la mise en place d'un cadre institutionnel adéquat. Cette démarche permettra d'utiliser les pratiques du gouvernement ouvert pour transformer l'administration publique et sa relation avec les citoyens, et de tirer bénéfice des promesses du gouvernement ouvert en termes de renforcement de la confiance et de conception de politiques et services publics mieux ciblés.

Encadré 6.1. Résumé des recommandations

- La commune de Salé pourrait envisager d'élaborer une stratégie en matière de gouvernement ouvert. Cette stratégie regrouperait toutes les initiatives actuelles et proposerait une feuille de route pour l'avenir du gouvernement ouvert à Salé. En fixant les objectifs, la stratégie permettrait de prioriser les activités – dont les activités à long et moyen termes – ainsi que le budget et les ressources humaines correspondantes. La stratégie devrait également inclure une vision sur les ressources humaines et la formation ainsi que des indicateurs d'évaluation et d'impact afin d'en mesurer le succès. Elle pourrait également inclure un document stratégique (une « vision ») de la participation et une charte ou plan d'action qui détaillerait les objectifs, groupes ciblés et mécanismes de participation. La stratégie permettrait à tous les acteurs de se mettre d'accord sur la voie à suivre et pourrait établir une vision de long terme qui dépasse le cadre du mandat actuel du conseil municipal.
- La commune de Salé pourrait envisager la création d'un service dédié au gouvernement ouvert. Ce service pourrait faire partie d'une division existante, par exemple la division des systèmes d'information et communication, ou prendre la forme d'un comité de pilotage impliquant plusieurs divisions, ainsi que des membres du conseil, par exemple le maire et les présidents des commissions. Ce comité pourrait être dirigé et présidé par le maire et géré par l'une des divisions. L'objectif de la création d'un tel service serait d'améliorer la conception de la politique de la ville en matière de gouvernement ouvert, d'assurer une cohérence entre toutes les activités menées dans ce cadre et d'élaborer une vision stratégique pour le gouvernement ouvert.
- La formation continue sur le gouvernement ouvert pourrait renforcer le cadre institutionnel de la commune de Salé et donner l'impulsion nécessaire à des initiatives innovantes de gouvernement ouvert, recourant par exemple aux technologies de l'information et de la communication. Cette formation pourrait être assurée en coopération avec l'ENA ou se fonder sur les réseaux internationaux de villes engagées pour le gouvernement ouvert. La commune pourrait également élaborer un guide qui servirait à introduire les initiatives existantes en matière de gouvernement ouvert auprès de l'ensemble de ses agents publics.
- L'instauration de l'instance consultative de l'équité, de l'égalité des chances, et de l'approche genre pourrait servir de lieu de débat pour passer en revue les activités de participation et élaborer une feuille de route. Cela pourrait inclure :
 - L'élaboration d'une cartographie des parties prenantes des politiques publiques de Salé et de leur implication actuelle. Cette cartographie permettrait d'identifier des mécanismes de participation adaptés pour chaque groupe et potentiellement le développement des nouveaux mécanismes qui s'adressent aux groupes moins impliqués actuellement, tels que le secteur privé, les jeunes et les femmes ou d'autres groupes marginalisés.
 - Le développement et l'instauration de mécanismes de participation au suivi et à l'évaluation, comme prévu dans le cadre du PAC.
 - Une réflexion inclusive afin d'identifier toutes les formes de participation dont la commune a besoin et qu'elle voudrait développer à moyen et à long terme.



Extrait de :
Open Government in Salé, Morocco

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/b9e9c6e6-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2019), « Conclusion et prochaines étapes », dans *Open Government in Salé, Morocco*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/17e5f809-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.